

FOIRE AUX QUESTIONS

Dans cette section, nous avons recensé toutes les questions les plus fréquemment posées par nos futurs élèves lors de la journée passage primaire-secondaire.

Est-ce qu'on doit obligatoirement manger à l'école?

Non, tu peux sortir pour dîner à l'extérieur, mais il y a une cafétéria à l'école où tu peux aussi t'acheter un dîner.

Est-ce que l'uniforme est obligatoire?

Oui, l'uniforme est obligatoire partout à l'intérieur de l'école

Est-ce qu'il y a une salle de jeux? Si oui, quand pouvons-nous y aller?

Oui, la salle de jeux est ouverte sur l'heure du dîner.

Est-ce que c'est difficile de trouver notre casier?

Non, au début de l'année un numéro de casier t'est attribué et inscrit dans ton agenda pour que tu puisses le retrouver facilement. De plus, les casiers sont rassemblés par niveaux.

Est-ce qu'on a le droit de s'inscrire à plus d'une activité parascolaire?

Oui

Durée d'un cours?

Les périodes de cours sont de 75 minutes.

Où on t'envoie lorsque tu déranges le cours?

Lorsqu'un élève dérange un cours, il est sorti de classe et doit aller au bureau des T.E.S., suite à une sortie de classe, tu devras faire une retenue d'une heure après l'école.

Est-ce qu'on a le droit d'aller aux toilettes pendant les heures de classes?

Non, tu dois aller aux toilettes pendant les pauses. (Bien sûr, pour les urgences, il y a des exceptions)

Pouvons-nous manger en classe?

Non, la nourriture est interdite en classe.

Est-ce qu'il y a de l'intimidation?

À l'école, nous avons mis beaucoup de mesures en place pour éviter l'intimidation. S'il y en a, des intervenants seront présents pour vous aider. L'intimidation, c'est tolérance zéro!